

1020 qui monte sur l'eau, à cette étape-ci, c'est évocateur, mais on croit que ça pourrait être
un lieu de contemplation au-dessus du fleuve avec une vocation musicale en rendant
hommage aussi à Léonard Cohen, qui est un montréalais qui a fait des choses
exceptionnelles. Donc si je pouvais dire, de créer un pavillon, c'est ça qui est l'objectif
qui est là. C'est-à-dire l'espèce de loupe ou balles de tennis, au centre, c'est l'endroit où
1025 on veut créer un pavillon sur l'ouverture sur le monde, sur la paix universelle et la
spiritualité universelle donc toutes religions confondues. Un lieu de culte, un lieu de
contemplation, mais avec un icône fort. Donc oui, recréer un pavillon à l'image de ce
que pouvait être l'Expo 67, mais sur une base peut-être peu plus, peut-être sur la paix
universelle.

1030 **Mme ISABELLE BEAULIEU :**
Merci.

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup, monsieur Berthiaume.

1035 J'inviterais maintenant monsieur Bienné Blémur, s'il vous plaît.

Bonsoir. On vous écoute, donc une dizaine de minutes d'abord puis ensuite des
questions.

M. BIENNÉ BLÉMUR :

1040 Bonsoir. Je m'appelle Bienné Blémur. J'ai soixante-deux (62) ans. Je suis né à Montréal
d'un père haïtien, d'origine haïtienne, ma mère est canadienne. J'ai fait mes études à
Montréal. J'ai un baccalauréat ès arts, un baccalauréat en communication profil cinéma.
J'ai une maîtrise en études littéraires que j'ai obtenues en deux mille dix-sept (2017) et
j'ai un AEC, c'est-à-dire une attestation d'études collégiales en gréage de spectacle. Ce
1045 qui fait de moi un gréeur confirmé.

Qu'est-ce que c'est un gréeur, un *rigger* en anglais? C'est un terme qui vient

1050 de la marine. Autrefois les gréeurs, ce sont ceux qui grimpaient dans les mats pour
attacher les voiles avec les gréements. Aujourd'hui dans les théâtres, les amphithéâtres
et les aréas, le gréeur c'est celui qui grimpe dans les airs pour accrocher tout le
matériel nécessaire pour permettre aux sons, à l'éclairage, à la vidéo et le cas échéant,
à des éléments de décor de monter et de tenir dans les airs pendant un spectacle.

1055 Alors on peut comprendre que c'est un travail en auteur extrêmement
exigeant, assez périlleux, qui a un taux de difficultés assez grand. On n'a pas le droit à
l'erreur. On doit toujours être concentré. Il y a toujours des techniciens qui travaillent au
sol pendant qu'on évolue dans les airs, qui sont occupés à assembler les éléments
scéniques. Et si on commet une erreur, ça peut avoir des conséquences
catastrophiques.

1060 C'est dans ce cadre-là que je suis amené à travailler au parc Jean-Drapeau
depuis deux mille un (2001), c'est-à-dire ça fait dix-sept (17) ans, beau temps mauvais
temps, année après année sur des spectacles de plus ou moins grandes envergures. En
fait, j'ai eu douze (12) employeurs différents et j'ai travaillé sur tous les shows
1065 internationaux qui passent à Montréal depuis une quinzaine d'années. Nommez-les, je
les ai tous faits. Mon dossier est impeccable au niveau professionnel comme gréeur, il
n'y a personne qui a rien, absolument rien au niveau professionnel à me reprocher.

1070 Si je suis ici devant vous aujourd'hui, c'est pour mettre en lumière des
carences graves au niveau de la santé et sécurité au travail et aussi des carences
graves au niveau de ce qui est convenu d'appeler la politique sur le harcèlement au parc
Jean-Drapeau.

1075 Au mois de mai deux mille dix-huit (2018), il y a eu un rapport de la CNESST,
un rapport d'enquête qui a été rendu public concernant le décès d'un travailleur au mois
de novembre deux mille dix-sept (2017) au parc Jean-Drapeau.

Le rapport d'enquête a mis en lumière des carences graves au niveau de la sécurité.

1080 Ces carences ont entraîné la chute du travailleur qui fait qu'il en est décédé.
Malheureusement, je dois dire que moi dans le cadre de mon travail, ce que j'ai lu du
rapport, pour moi, c'est la pointe de l'iceberg. Moi, dans les quatre dernières années où
j'ai travaillé au parc Jean-Drapeau, j'étais le chef gréeur ou assistant-chef gréeur. Et
1085 dans le cadre de mon travail, j'ai vu des situations complètement aberrantes et si elles
n'ont pas... elles se sont pas terminées dans la catastrophe, ce n'est que par la grâce de
Dieu point à la ligne.

Pour ce qui est de l'application de la politique sur le harcèlement, je pourrais
m'étendre pendant des heures là-dessus, mais compte tenu du temps que j'ai, je vais
1090 parler juste brièvement de l'expérience que moi j'ai vécue.

À l'été deux mille seize (2016), j'ai été victime de violence verbale, de propos
racistes, de discrimination, d'isolement et d'exclusion, et ça, publiquement. J'ai fait appel
à l'employeur qui a refusé d'intervenir. J'ai été obligé de déposer un grief, lequel grief a
1095 été entendu par un arbitre dûment mandaté par le Tribunal du travail. On en est venu à
une entente hors cour pour régler la plainte de harcèlement. Et cette entente-là a été
signée le sept (7) juin deux mille dix-sept (2017). Cette entente-là, dans les faits,
constituait un cadre de retour au travail qui devait me permettre de revenir au parc Jean-
Drapeau travailler dans un milieu sain, exempt de harcèlement psychologique.

1100 Malgré ça, l'employeur n'a pas appliqué l'entente. Il a fallu sept semaines
plus tard s'adresser à la Cour supérieure pour demander une homologation de l'entente
pour forcer l'employeur à appliquer l'entente, ce qui a été fait le vingt-sept (27) juillet
deux mille dix-sept (2017), soit sept semaines plus tard, c'est-à-dire trois semaines
1105 avant la fin de la saison, la saison durant dix semaines. Je suis retourné travailler le
trente et un (31) juillet au parc Jean-Drapeau, mais les conditions dans lesquelles ça
s'est fait, j'ai été obligé de travailler sous l'autorité de celui-là même qui avait usé de
violence verbale à mon égard et de propos racistes.

1110

1115

Alors que cette personne ne s'est jamais excusée, n'a jamais fait amende honorable et n'a jamais pris acte de l'impact que ça avait eu dans ma vie personnelle et professionnelle.

1120

Ce qui fait que j'ai été obligé de déposer un deuxième grief en août deux mille dix-sept (2017) et un troisième grief en juillet deux mille dix-huit (2018).

1125

Aujourd'hui, je suis devant vous, le bilan des courses, c'est que je suis en retrait de travail préventif. Je suis sans revenus. Je suis obligé d'aller en consultation pour éviter la dépression. Je suis inquiet pour ma sécurité. Et j'ai été obligé de piger dans mes économies à hauteur de plusieurs milliers de dollars pour défendre des droits qui sont pourtant reconnus par la Charte canadienne, la Charte québécoise et la Charte montréalaise des droits et libertés. Tout ça pendant qu'il y a un mouvement planétaire qui s'appelle #Metoo qui a dénoncé sur toutes les tribunes le sort qui était fait aux victimes de harcèlement.

1130

À Montréal, il y a un regroupement d'une cinquantaine d'organismes qui s'appellent le Comité élargi sur le harcèlement qui a mis sur pied des mécanismes pour venir en aide aux victimes de harcèlement dans le milieu culturel de Montréal, dont un guichet unique chapeauté par Juripop qui aide les victimes acheminées dans les dédales juridiques, un programme de formation assumé par l'INIS et un code de conduite sous forme de poster que je voulais vous présenter que j'ai porté ici.

1135

1140

Pour terminer, ce que je veux dire, c'est que je suis ici en tant que lanceur d'alerte, mais surtout c'est un cri du cœur. Tout ce que je souhaite c'est que la Ville de Montréal, si elle a vraiment l'intention d'établir un plan directeur sur dix ans qui se respecte, qui respecte les droits, qui respecte les valeurs des élus et des citoyens, qu'il y ait une enquête administrative, exhaustive, indépendante pour comprendre d'où vient tous ces dysfonctionnements-là et pourquoi ils ont duré autant d'années.

1145

En ce qui me concerne, je ne le fais pas pour moi, parce que pour moi, il est

1150 trop tard, le mal est fait et je ne sais pas comment je vais sortir de cette situation-là. Elle est devant les tribunaux puis on verra qu'est-ce qu'ils vont en dire. Mais tout ce que je souhaite, c'est que plus jamais personne va avoir à vivre ce que moi j'ai vécu puis ce que d'autres ont vécu que je connais au parc Jean-Drapeau et qui se sont tus. Je vous remercie beaucoup de m'avoir écouté.

LE PRÉSIDENT :

1155 Merci. Questions? Vous comprendrez que dans le cadre de l'exercice que nous menons, à savoir de définir des orientations pour un plan directeur sur dix ans, nous recevons votre mémoire avec la série des propositions qui sont annexées, neuf au total. Par contre, nous ne sommes pas en mesure de commenter ou de réagir sur le détail de ce que vous avez présenté. Je pense que...

M. BIENNÉ BLÉMUR :

1160 Je n'étais pas ici pour entendre des commentaires non plus, mais je pense que ça s'adresse directement à la gouvernance et aussi à l'image du parc.

LE PRÉSIDENT :

1165 C'est dans ce sens-là que nous le recevons.

M. BIENNÉ BLÉMUR :

Je vous remercie beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

1170 Merci beaucoup, monsieur.

1175

BIENNÉ BLÉMUR :

Merci. Bonne soirée.

LE PRÉSIDENT :

1180 J'inviterai maintenant le Conseil jeunesse de Montréal. Vous êtes un, deux, trois personnes? Deux? Plus que deux. Si vous voulez bien vous nommer, qu'on sache qui est qui. Alors une dizaine de minutes pour la présentation et ensuite des échanges. Et votre présentation sera mise sur le site de l'Office, ça vous va?

1185 **M. RAMI HABIB :**

Ça va. Alors bonjour, tout le monde, bonjour à vous et merci encore pour cette procédure qui va apporter vraiment des recommandations importantes au parc Jean-Drapeau. Donc je me présente, Rami Habib, vice-président du Conseil jeunesse de Montréal, avec moi, Simon Cousineau, un membre du Conseil
1190 jeunesse de Montréal.

Alors tout d'abord, on va sauter directement là-dedans. C'est quoi le Conseil jeunesse de Montréal? Donc on se présente. On est une instance consultative qui représente les intérêts des jeunes de douze (12) à trente (30) ans auprès des élus montréalais et montréalaises. Donc qu'est-ce que ça veut dire? C'est qu'on apporte des recommandations directement au comité exécutif pour apporter la voix des jeunes, faire valoir la voix des jeunes pour être sûr qu'on est pris en compte. Comment est-ce qu'on fait ça? Bien, on va écrire des avis et on va apporter des recommandations au comité exécutif, à la maîtresse pour alors il y a des changements pour améliorer
1195 encore une fois la vie des jeunes. On va faire des sondages et on va aller chercher vraiment de l'information sur le terrain pour être sûr que tout le monde est écouté.
1200

1205